

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE 1876.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1876.

Admission, comme membre titulaire, de M. Roger Souhart, capitaine d'état-major, présenté par MM. de Roucy et de Marsy.

M. l'abbé Gordière offre à la Société, pour le Musée Vivanel, au nom de Mesdemoiselles Anceaux, une statuette de la Vierge en pierre, trouvée dans une cave de la rue Saint-Louis.

M. de Marsy signale à cette occasion de nombreux exemples de la dévotion à la Vierge, dans la ville de Compiègne, et, après avoir rappelé les souvenirs de Notre-Dame de Carlopole, de Notre-Dame de Salvation, de la Vierge au pied d'argent et de Notre-Dame de Bon-Secours, il ajoute quelques mots sur sœur Sainte-Rose, qui, au siècle dernier, fit placer ou relever, dans la Ville de Compiègne, un certain nombre de monuments consacrés à la Vierge (1).

M. de Marsy donne lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1875.

M. Demonchy, présente, au nom de la commission des finances, un rapport sur la situation de la Société, pendant le même temps.

La Société approuve les conclusions du rapport de M. Demonchy, donne décharge à M. Dehesdin, trésorier, et lui vote des remerciements, ainsi qu'à M. Demonchy.

M. Peyrecave donne lecture d'une note complémentaire sur le séjour de Jeanne-d'Arc au château de Beauvoir.

M. l'abbé Morel commence la lecture d'une étude sur les seigneurs du Fayel.

La Société, après une discussion à laquelle prennent part presque tous les membres présents, émet le vœu que l'administration municipale prenne des mesures afin de rendre plus facile l'accès des Archives Municipales. M. le Président se charge d'être, auprès de M. le Maire, l'interprète de la Société.

(1) Voir *Bulletin de la Société*, t. III, p. 173.